**Cellule TERRAH**

**Affaire n° 25P015 –**

**Mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)**

**dans le cadre de la construction**

**d’un bâtiment d’hospitalisation, d’un centre d’hémodialyse**

**et l’extension-restructuration des urgences**

Préambule :

Ce document fait partie intégrante de l’offre du candidat.

Celui-ci doit indiquer, selon les items figurant au règlement de consultation, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

Les différents éléments demandés sont à renseigner obligatoirement sur le présent document (pas de renvoi à un document propre au candidat)

Toute déclaration devra être justifiée pour être appréciée et prise en compte.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints et listés à la fin du présent document.

Le **présent mémoire technique sera une pièce contractuelle du marché.**

A ce titre, les informations et dispositions renseignées **qui ne remettent pas en cause directement ou indirectement le cahier des charges** engagent contractuellement le prestataire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.

En cas de groupement d’opérateurs économiques, il est exigé de rédiger un mémoire technique unique. Dans le cas contraire seul le mémoire du mandataire du groupement sera pris en compte.

**Raison sociale de l’entreprise candidate : ………………………………..**

**Rédacteur du mémoire technique (nom et fonction dans l’entreprise) :…………………………………………**

**MEMOIRE TECHNIQUE**

# Compréhension du projet

Il est attendu de la part du candidat une analyse du dossier permettant de déterminer sa bonne compréhension du projet. Cette analyse inclura ces remarques sur le projet à ce stade ainsi que tout élément qu’il jugera pertinent.

# Méthodologie pour respecter le planning et les engagements contractuels :

Le candidat détaillera la manière dont il compte aborder le projet. Il détaillera dans son mémoire technique l’organisation qu’il compte mettre en place pour répondre aux exigences du marché et assurer le bon déroulement de celui-ci. Il détaillera notamment l’organisation humaine/technique pour assurer une continuité de service.

# Moyen humains et matériel :

Le candidat transmet les CV des personnes désigné pour suivre le marché ainsi que les outils mis à leur disposition pour mener à bien le marché. Les éléments présentés doivent permettre de démontrer la capacité de l’équipe à suivre des travaux en milieux hospitalier et site occupé.

# Expériences similaires

Se reporter à l’annexe « Présentation entreprise »

# Qualité des livrables proposés

Le candidat doit transmettre des modèles des livrables répondant aux exigences du CCTP.

**Pièces jointes :**